

## COMMUNE D'HÉRIMÉNIL

### MOT DU MAIRE N° 10 - 2013

Chers Administrés,

♦ Comme nous le faisons à chaque fois, nous vous transmettons le **compte-rendu du conseil municipal du 2 décembre 2013**. Dans les sujets abordés, le sujet important reste le maintien du tarif de l'eau sur notre commune pour l'année 2014, ce tarif est maintenu depuis presque 10 ans.

Vous pouvez aussi consulter les tarifs du CLSH (mercredis récréatifs et vacances scolaires) pour l'année 2014.

La **compétence fourrière animale** a été déléguée à la Communauté de Communes du Lunévillois, les 15 communes ayant souhaité avoir une mutualisation intelligente pour un sujet bien délicat s'il fallait y répondre isolément.

Nous avons présenté au conseil **les rapports de la CCL** sur les activités générales, sur la station d'épuration, sur la qualité et le prix du service public d'assainissement et de l'élimination des déchets de la Communauté de Communes, ainsi que celui concernant les transports urbains. Un travail particulièrement engagé de notre communauté en terme de service public.

♦ Un **plan local de l'habitat** a été lancé sur les 15 communes de la CCL également afin de développer une offre attractive en adéquation avec les besoins du territoire, qualitatifs et quantitatifs, afin d'assurer l'équilibre économique et social de notre communauté, dans le domaine du logement.

♦ Comme déclinaison concernant l'habitat, nous vous adressons là un document qui vous permet d'aller chercher les renseignements nécessaires pour **visiter l'éco appart**, 25 rue Sainte-Anne à Lunéville. Vous pouvez y trouver toute une quantité de conseils pour faire des économies d'énergie.

♦ Nous tenions à vous préciser que nous avons cette année que quelques **décorations de Noël**. Ayant changé tout l'éclairage public de la Grande Rue, nous avons réservé une possibilité d'adapter des nouvelles illuminations, qui viendront plus tard apporter une touche plus agréable. Merci à tous ceux qui ont décoré leurs maisons.

♦ **Les élections municipales approchent, les 23 et 30 mars 2014**. Nous vous joignons la circulaire du ministère de l'intérieur informant de la procédure pour l'inscription sur les listes électorales qui seront prises en compte jusqu'au 31 décembre 2013 (Et également plus d'informations sur [www.herimenil.fr](http://www.herimenil.fr)). **Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement ouvert ce mardi 31 décembre 2013 de 10h00 à 12h00 pour enregistrer les dernières demandes d'inscription sur ces listes électorales.**

♦ En ce qui concerne le **vote aux municipales**, nous vous donnons les changements enregistrés pour **les communes de moins de 1 000 habitants** :

- Pour ceux qui souhaitent se présenter, il faudra déposer à la Sous-préfecture pour le premier tour, les **déclarations de candidatures** en février 2014 à partir d'une date fixée par arrêté du préfet de département ou du haut-commissaire et jusqu'au jeudi 6 mars 2014 à 18 heures, aux heures d'ouverture du service chargé de recevoir les candidatures. (Pour plus d'informations : [www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat))

- Candidatures isolées ou de liste, le vote ne peut être que pour ces personnes qui ont fait ce dépôt de candidature.
- Il est toujours possible de rayer, d'ajouter, mais uniquement pour des personnes ayant fait l'objet d'un dépôt de candidature (tout autre ajout ne sera pas enregistré).

♦ Nous arrivons à la mise en place que nous avons annoncée des **coussins berlinois** sur la Grande Rue. Dernier volet pour ralentir la vitesse en entrée et sortie du village. La sécurité n'a pas de prix quand c'est la vie qui est en jeu, la vie de nos enfants, de nos proches. Soyons solidaires, sentons nous concernés... cela n'arrive pas qu'aux autres.

♦ Dans cette période de l'année où la froidure, où le brouillard, les jours plus courts donnent l'impression d'une atmosphère maussade... eh bien ! Il est de bon ton de penser aux jours meilleurs, au soleil, à espérer un « mieux être ». C'est ce que nous vous souhaitons de tout cœur, **très bon Noël**, avec notre envoi d'un peu de douceur et d'amitié pour ceux qui souffrent, vous n'êtes pas seul en ces périodes.

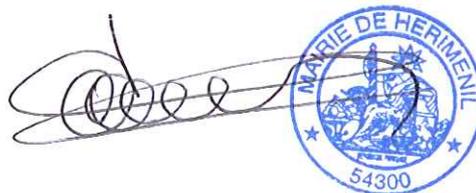
♦ **Merci** à tous ceux qui ont apporté des jouets pour les enfants qui n'ont pas la chance d'en avoir. Merci aux habitants pour les dons autres à destinations des personnes qui n'ont pas de quoi se nourrir, la fraternité a un visage...

♦ Nous fêterons, comme il est de tradition, la **nouvelle année le samedi 18 janvier 2014 à 20h30 à la Maison Pour Tous**. Pour les nouveaux habitants, nous vous y attendons particulièrement, c'est le moment de vous intégrer à notre commune, car nous vous espérons nombreux.

Encore une fois, bonnes fêtes de fin d'année, avec beaucoup de tendresse et d'affection.

*Hériménil, le 23 décembre 2013.*

*Le Maire,  
Jean-Marc VILLEMIN*





L'Eco appart de Lunéville est une structure dédiée au thème du logement. Des professionnels offrent **gratuitement** aux locataires, propriétaires, jeunes et moins jeunes, retraités... des informations, des astuces, des conseils, des animations théoriques et pratiques, sur : l'entrée dans le logement, les économies d'énergie, la décoration, l'entretien, les démarches, le budget...

Nous accueillons également tous les curieux qui souhaitent venir visiter l'Eco appart !

N'hésitez pas, de nombreux trucs et astuces vous attendent, à travers un parcours ludique et interactif au fil des différentes pièces à vivre.

Ci-dessous, les temps forts organisés à **l'Eco appart de 14h à 16h**, pour les mois de **Janvier et Février**.

**Animations gratuites :**

- **Mercredi 8 Janvier 2014** : Animation parents-enfants : Attention aux dangers à la maison (Jeux)
- **Jeudi 16 Janvier 2014** : Accidents à la maison, adopter les bons réflexes (Pompiers de Lunéville)
- **Mercredi 22 Janvier 2014 (9h30 – 11h)** : Sécurité de vos installations gaz et électricité
- **Jeudi 23 Janvier 2014** : Sécurité des Jouets
- **Mercredi 29 Janvier 2014** : Animation parents-enfants : Attention aux dangers à la maison (parcours interactif)
- **Jeudi 30 Janvier 2014** : Astuces et petits matériels pour améliorer la sécurité des enfants à la maison
  
- **Mardi 11 Février 2014** : Apéro recyclé (**à partir de 18h**) : Créez votre vide poche, bougeoir ou cendrier... autour d'un apéritif convivial !
- **Jeudi 13 Février 2014** : Atelier pratique : Fabriquez vos produits ménagers écologiques et économiques
- **Jeudi 20 Février 2014** : Atelier pratique : Fabriquez votre porte photo
- **Jeudi 27 Février 2014** : Atelier pratique : Décorer à partir d'éléments recyclés

Vous souhaitez venir visiter ou vous posez une question sur le logement ?

L'Eco appart vous accueille tous les **après-midi de 14h00 à 17h00**.

**Eco appart**  
**25 Rue Ste Anne à Lunéville**  
**Pour tous renseignements ou inscriptions :**  
**03.83.89.16.83**



**Pour voter en 2014, pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2013.**

**Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013 (à minuit).**

L'inscription n'est automatique que pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire (à effectuer au plus tôt).

L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées ([formulaire d'inscription](#), pièce d'identité et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant à la mairie le [formulaire d'inscription](#), une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,
- soit par internet, dans certaines communes, en utilisant le téléservice proposé par [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr).

**À noter :**

→ **Les citoyens de l'UE** sont dans l'obligation d'utiliser des formulaires spécifiques :

- [cerfa n°12670\\*01](#) pour les élections municipales,
- [cerfa n°12671\\*01](#) pour les élections européennes.

→ **Les français domiciliés à l'étranger** peuvent participer aux élections organisées en France à condition d'être inscrits sur une liste électorale.

Selon les cas, vous pouvez voter soit dans votre pays de résidence (ambassade ou consulat), soit en France (personnellement ou en donnant procuration).

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Les européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014 en France, à l'exception de certains départements et collectivités d'outre-mer.

**Pour en savoir plus :**

[Dates des élections municipales et européennes 2014](#) - Site du ministère de l'Intérieur

[Comment voter ?](#) - Site du ministère de l'Intérieur

[Voter à l'étranger](#) – Site France Diplomatie

[Elections](#) – Site [service-public.fr](http://service-public.fr)